

HISTOIRE ET PRATIQUES DE LA TRADUCTION N°21/2010,

Sylvie CROGIEZ-PETREQUIN; Paul PASTEUR,

(sous la direction de)

Éditions Publications des Universités Rouen et du Havre,

Mont-Saint-Aignan

ISBN : 978-2-87775-489-7, ISSN : 1263-9737

Iulia CORDUȘ¹

L'ouvrage *Histoire et pratiques de la traduction* est paru en 2010 sous la direction de Sylvie Crogiez-Pétrequin et de Paul Pasteur aux éditions Publications des Universités Rouen et du Havre. En faisant partie de la collection « Changer d'époque », le 21^e numéro des Cahiers du Groupe de recherche d'Histoire (GRHis) rassemble les contributions présentées à l'occasion de la journée d'études *Histoire, historiens, historiennes et traduction* à l'Université de Rouen en 2006. Le travail est composé d'une seule partie contenant sept articles des collaborateurs : Françoise Thelamon, Sylvie Crogiez-Pétrequin, Élisabeth Lalou, Pascal Dupuy, Jean-Yves Frétygné, Corinne Bouillot, Paul Pasteur et Myriam Boussabha-Bravard. Cet ouvrage est important pour le domaine traductologique par la perspective diachronique sur l'histoire de la traduction, sujet qui représente aussi le point d'intérêt de ce numéro d'*Atelier de traduction*.

L'élément de nouveauté et le point commun des articles présentés consistent dans l'intérêt des historiens pour la traduction. Bien qu'inhabituel, cet intérêt s'explique par le fait qu'ils utilisent des textes écrits en langue étrangère pour présenter en français des réalités passées. Dans leur pratique quotidienne, tous les historiens qui étudient l'histoire ancienne se confrontent avec le passage d'une langue à l'autre des textes essentiels pour leur domaine. En traduisant, tout historien-traducteur doit prendre en considération la charge affective, politique, idéologique des termes en français et des références impliquées. Dans un domaine dans lequel les spécialistes sont obligés à garder une distance objective par rapport au sujet traité, l'historien traducteur reste

¹ Université « Ștefan cel Mare », Suceava, Roumanie, iulia_nna@yahoo.com

un individu à sa propre compréhension, à son autonomie, à ses propres concepts qui viennent de ses propres savoirs, expériences et culture. En tant que médiateur entre le terme et le lecteur, l'historien ne doit pas trahir ni l'un, ni l'autre. C'est la même grande responsabilité du traducteur lorsqu'il ouvre un nouveau champ de recherche et il doit définir certains concepts et leur traduction en français. Il n'est pas toujours facile d'achever cette entreprise de traduction, car les concepts des différentes réalités culturelles ne correspondent pas toujours terme par terme. C'est pourquoi, il faut accepter que les mots ne renvoient pas toujours à quelque chose de précis ou déjà connue et qu'on doit traduire les idées au détriment des mots, quel que difficile qu'il soit de dire la même chose de façon différente dans deux langues différentes.

Plusieurs articles ont éveillé notre intérêt et nous les avons commentés plus amplement en ce qui suit. Dans son article, intitulé « Traduire les textes de l'Antiquité tardive », Françoise Thelamon analyse l'évolution de la langue dans les textes au spécifique religieux. À l'époque, l'évolution de la langue est influencée par l'évolution de l'État impérial et des nouvelles institutions qui a donné naissance à des nomenclatures et vocabulaires spécifiques. La traduction des textes de cette période se trouve dans un cadre spécial, vu le développement d'une littérature chrétienne abondante, l'épanouissement de la rhétorique et de la philosophie et une tendance pour la préciosité. Les langues les plus utilisées, le latin et le grec, ont été étudiées dans leur évolution par nombre de spécialistes, ainsi que les changements de sens des mots dans cette période historique. L'auteure de l'article analyse aussi l'importance relative à quelques règles de traductologie, comme pour exemple la règle qui impose de toujours traduire de la même façon, d'attribuer le même mot français au même mot grec ou latin. Parfois, il est impératif de respecter les règles, d'autres fois il convient d'aller autour d'elles, mais tout en veillant au meilleur résultat. Quelques exemples sont étudiés dans ce sens : les termes *pauneuphémós*, *basileus*, *rex*, *turranos*, *Mendicus Christi*, *captiua*, *militia*.

La traduction des textes de l'Antiquité s'avère une entreprise passionnante qui conduit à la découverte d'une autre civilisation en surmontant de quelques pièges comme des réalités nouvelles, la polysémie des termes, des nuances propres à l'époque. La conclusion de l'auteure et de l'article est qu'une traduction réussie doit être la collaboration de l'historien, du spécialiste de la langue, du théologien,

du juriste et du philosophe pour entrer plus profondément dans la pensée de l'auteur traduit.

Le deuxième article du volume, « L'entreprise de traduction française du Code Théodosien » se propose d'aborder quelques questions propres à la traduction de cet important ouvrage juridique. Sylvie Crogiez-Pétrequin apporte quelques renseignements de nature historique sur l'ouvrage, comme les langues grecque et latine qui sont les langues des documents source. Cela peut représenter une difficulté assez grande, car pour faire le lecteur connaître et comprendre, il faut transposer des mots ou des idées du grec au latin et vice versa. Un exemple relevant donné par l'auteure de l'article est le terme « constitution », qui à l'époque était synonyme de « loi », mais qui à présent signifie l'ensemble de textes fondamentaux qui sont à la base du gouvernement d'un pays. Le Code Théodosien n'était pas l'ensemble de toutes les lois en vigueur, mais le résultat d'un choix entre ces lois qui bénéficiaient aussi d'une « interprétation ».

La première traduction intégrale en français du Code Théodosien a débuté en 2001 dans le cadre du GDR 2135 « THAT ». La traduction plus ancienne en anglais est très utile pour ce projet, car c'est la seule traduction qui existe encore dans une langue vivante, mais le manque de son équivalent en français a mené au fait que le Code Théodosien est moins utilisé que le Code Justinien par les historiens en France. Le projet français de traduction a pour but de procurer une édition scientifique et de rendre l'accès plus facile à ce texte antique fondamental. Les traducteurs sont conscients que leur travail ne sera pas une traduction définitive, mais perfectible par d'autres traducteurs et historiens. Quelques principes importants de traduction ont été respectés, bien que la formation principale des traducteurs soit dans le domaine de l'histoire et non de la langue. Le premier veille à tout traduire, sans garder aucun terme en latin. Quelques difficultés ont été rencontrées en essayant de respecter ce principe, comme le fait que le terme équivalent n'existait pas ou le concept était difficile à comprendre et à expliquer.

L'auteur conclut qu'en traduisant les textes anciens juridiques et historiques, il faut laisser au contexte la tâche d'établir le sens d'un mot et privilégier les idées par rapport aux mots, aussi que le sens par rapport à la lettre.

« Traduire le moyen français ? » c'est la question avec laquelle Elisabeth Lalou commence ses réflexions sur les traductions du français

parlé au XIV^e siècle. Selon Alain Guerreau, il est impossible de traduire du français médiéval, car c'est une trahison de traduire des réalités disparues écrites dans une langue morte. Être d'accord avec ce principe signifierait renoncer au métier d'historien, puisque tout change et disparaît. L'opinion de l'auteur de l'article est que les textes du moyen français doivent être traduits, sinon ils deviendront inaccessibles à un grand public. Pourtant, ce n'est pas toujours le cas avec les textes moins connus que *La Chanson de Roland*, par exemple. L'article s'avère finalement un conseil pour traduire le moyen français, car la culture au Moyen Âge passait par la traduction et, à l'époque, on disait que « connaître c'est traduire ».

Dans son article, « Traduction et histoire », Pascal Dupuy expose quelques réflexions sur la traduction des sciences sociales en utilisant sa propre expérience d'historien et de traducteur. L'auteur cite P. Anderson, qui déplore l'isolement français du point de vue des traductions historiques essentielles des autres langues et attire l'attention sur le risque de faire figure d'arrière-garde dans l'échange international des idées. Le nombre des ouvrages historiques qui se réfèrent au français et qui n'ont pas été traduits est grand, mais le vide est encore plus grand si on se réfère aux ouvrages qui concernent d'autres pays. Les concentrations malsaines des traducteurs français les mènent à considérer que si quelqu'un est intéressé à un certain espace historique et culturel, il devrait être capable de comprendre aussi la langue dans laquelle on écrit.

Pascal Dupuy analyse l'exemple de la traduction de l'Ancien Testament, où il trouve beaucoup d'altérations de sens, de transpositions d'événements ou d'erreurs faites par les copistes. Un autre exemple analysé est celui du *Journal of American History* sur les traductions de la Déclaration d'indépendance des États Unis. Du point de vue historiographique, cette traduction est primordiale pour comprendre le syntagme « révolution atlantique ». Neuf versions de la Déclaration ont été publiées en France, versions qui sont présentées comme altérées ou transformées dans la perspective de Noémie Wulf et Élise Marienstras. Même le titre n'est pas identique dans toutes les versions publiées, pour ne plus parler du caractère parfois trop littéral des traductions : dans ce sens, on voit l'exemple du terme « mankind » qui est rendu par « genre humain ».

Dupuy souligne encore l'effet majeur que peut avoir la traduction d'un texte d'histoire pour les nations impliquées, en donnant

l'exemple de quelques termes mal traduits qui ont changé le cours de l'histoire. L'idée de fond de l'article reste donc que la traduction historique peut représenter un vrai danger par les altérations voulues et non-voulues, par les notions difficiles à traduire et par les prédispositions culturelles des traducteurs. Pour clore, Dupuy affirme que la responsabilité professionnelle des historiens traducteurs est d'expliquer le temps de l'histoire pour une « compréhension complète » de l'histoire nationale.

Jean-Yves Frégné présente son article de la perspective d'un historien qui a aussi travaillé à la traduction d'un ouvrage italien. Il considère que les difficultés rencontrées lorsqu'on traduit ouvrent des opportunités intellectuelles pour comprendre des réalités nouvelles. L'auteur analyse la traduction du couple « libérisme » et « libéralisme », qui, traduit en français, perdent souvent la nuance strictement économique du premier terme : « libéralisme économique ». Le deuxième couple analysé est « question méridionale » et « méridionalisme », termes qui se réfèrent aux idéologies qui ont dénoncé les causes et les modalités du déséquilibre économique et social entre le nord et le sud de la péninsule italique. L'auteur soutient qu'il ne faut pas recourir si facilement aux néologismes en traduisant, car ils peuvent cacher des enjeux très sérieux.

Corinne Bouillot et Paul Pasteur partagent dans leur article leurs impressions en tant que germaniste « civilisationniste » et historien germanophone. Par les extraits de traduction qu'ils analysent, les auteurs montrent l'importance du contexte et des conséquences d'ordre politique et idéologique qu'ils peuvent avoir. Une remarque commune des spécialistes historiens est que la place des femmes dans l'histoire a été réduite aux références sur la famille et la prostitution, tandis que les hommes sont présents dans tous les autres domaines plus élevés.

Le dernier article de la collection a comme thème la réception des termes anglais dans la langue française et l'importance de clarifier les concepts traduits, en réalisant les implications de la traduction. Myriam Boussahba-Bravard présente des tableaux très rigoureusement faits pour illustrer la liste des emplois du terme anglais « community ». Il serait donc préférable que le traducteur soit très responsable et conscient des répercussions de la traduction des réalités historiques différentes.

Le principal atout du volume *Histoire et pratiques de la traduction* est de traiter un sujet assez rare, mais très intéressant, en

réunissant les articles des traducteurs qui, tout en travaillant sur des périodes et des mondes différentes, ont des positions semblables sur la construction des savoirs historiques et de la création des méthodes de travail adéquates.

Note

* Contribution réalisée dans le cadre du programme CNCS PN-II-ID-PCE-2011-3-0812 (Projet de recherche exploratoire) *Traduction culturelle et littérature/ littératures francophones : histoire, réception et critique des traductions*, Contrat 133/2011.